

Procès Verbal
Ecole élémentaire de Brax
jeudi 14 mars 2019

Ordre du jour du 2^{ème} trimestre : 14/03/2019

- 1) Evaluation nationale de février des CP.
- 2) Bilan de l'exercice incendie du 20/02/2019.
- 3) Actions du projet éco-école sur l'eau.
- 4) Rappel des valeurs de notre école (lien de confiance).
- 5) Classe transplantée des CE1/CE2 et CE2
- 6) Bilan de la coopérative.
- 7) Actions pédagogiques menées et à venir.
- 8) Organisation de manifestations avec l'ALAE.
- 9) Point sur les travaux de la nouvelle construction.
- 10) Demandes de travaux pour la rentrée.

Présentation des participants :

Direction : Mme Cecchetti

Enseignants : Mmes Bouillon, Cadeilhan, Floc'h Alvarez, Fortuny, Langlade et Thomas
Mrs Boyer et Nafi.

Parents : Les parents : Mme Clochet (CP) Mme Nakache (CP/CE1) Mme Milhet Biesold (CE1) Mme Roux (CE1/CE2) Mr Schoettel (CE2) Mme Cunnac (CM1/CM2) Mme Duthoit Lahaye (CM1) et M Chaimbault (CM2)

Mairie : Monsieur le Maire (excusé) Mr Jeanne et Mme Taborski

ALAE : Carole Arteil, Geneviève Desmaison

Excusés : M Unal : IEN et Mme Déiana : psychologue scolaire.

Nous accueillons Mme Menjot dans la classe des CP et M Pothin dans celle des CM1 en remplacement de Mme Muratorio en congé maternité et ce jusqu'au retour de cette dernière.

1) Evaluation nationale de février des CP.

Les évaluations se sont déroulées dans de bonnes conditions pour les élèves sans appréhension en classe. Le calendrier a été respecté.

Les parents seront informés des résultats de leur enfant par le biais du cahier de liaison.

Dans certains cas des entretiens individuels avec l'enseignante seront proposés.

2) Bilan exercice incendie du 20/02/2019 avec la maternelle

En présence de M Jeanne et M Mérono.

Evacuation en 2 minutes sans difficulté.

La classe de Mme Thomas est passée par la passerelle et celle de Mme Floc'h Alvarez a suivi celle de M Boyer.

La classe 1 n'a pas été prévenue de la fin de l'exercice.

Les prochains exercices de sécurité se dérouleront toujours conjointement avec la maternelle
les :

17/04/2019 : exercice PPMS risque tempête.

5/06/2019 : exercice incendie.

3) Actions du projet éco-école sur l'eau :

Activités réalisées avec tous les partenaires de l'école

Musique	Chorale sur le thème de l'eau
DDM et Géo	Le cycle de l'eau
	L'eau sur Terre
Sciences	L'eau domestique, économiser l'eau ?
	Sortie EDF-Bazacle (cycle 3)
	Sortie Ginestou, centrale de tri (CE1)
	Sortie Ginestou, station d'épuration (Cycle3), nettoyer l'eau ?
	Les différents états de l'eau
Technologie	Réalisations de maquettes, moulin, pluviomètre
Art visuel	Représentation et réflexion autour de l'eau
Littérature	Une malle ressource sur le thème de l'eau sur l'école
	Lecture documentaire et lecture d'albums
	Journal de l'école, article sur l'eau (CM2)
EMC	Deux conseils d'enfants sont programmés sur l'école sur le temps d'APC. Travail de réflexion sur l'économie d'eau à l'école (29-01-2019) et les actions à réaliser par la suite sur l'école (2 ^{ème} réunion décisionnaire). Un travail est réalisé en amont dans chaque classe.
Ambassadeurs du Tri	Animations programmées entre le 04 et le 14 février 2019 Piqure de rappel du thème de l'année précédente
Les bouchons d'amour	Du recyclage pour une action solidaire.
MIGADO (Migrateurs, GAronne, DOrdogne)	Elevage de saumon sur l'école. Finalité du projet, relâcher les petits saumons dans un confluent de la Garonne tous ensemble.
Classe découverte Mme Thomas, Mme Fortuny	A Arreau, randonnée vers les lacs, pêche en montagne, le vivant dans la Neste et l'eau dans le village.
2 journées au lac de Saint Cricq Thoux, Cycle 3	Voile, pêche, randonnée, étude d'un milieu lacustre.
ALAE	Gros travail sur l'économie de l'eau sur le site de l'école et de la restauration scolaire.

4) Rappel des valeurs de notre école (lien de confiance).

Dès 2015, dans le cadre de l'éducation morale et civique (EMC) nous avons mené un travail conjointement avec l'ALAE pour arriver à une cohérence éducative dans le **Vivre Ensemble**.

Certaines valeurs nous ont semblé importantes de défendre à l'école :

Entraide (solidarité)

Humanisme (respect et refus de toutes violences)

Tolérance (accepter les différences)

Courage (savoir faire des efforts)

Empathie (apprendre à s'écouter et se parler)

Depuis 2016, ces valeurs sont en contact permanent avec les enfants, puisqu'elles sont affichées dans le hall d'entrée de notre école.

A partir de ces valeurs, des règles de vie ont été rédigées et affichées dans les différents lieux communs avec l'ALAE.

Un classeur, placé en salle des maîtres et renseigné par les enseignants mais aussi par le personnel de l'ALAE, recense tout manquement aux règles de vie communes.

Les manquements et les sanctions y sont hiérarchisés.

Quand c'est nécessaire une fiche « incident » est rédigée en présence de l'élève concerné. Cet outil lui permet de comprendre la règle enfreinte, d'expliquer les faits et les suites données.

Cette fiche est ensuite communiquée aux familles.

Au bout de 2 manquements graves, un conseil réunissant les 2 directrices, école et ALAE, en présence des parents des élèves concernés est programmé.

Nous souhaiterions placer une affiche à l'entrée de notre portail afin de rappeler **ces valeurs du Vivre Ensemble**.

De plus, nous comprenons que pour certains parents qui nous confient chaque jour leur(s) enfant(s) le fait de ne pas voir et ne pas savoir ce qu'il se passe à l'école peut être difficile.

Une **confiance réciproque** est donc indispensable entre tous les partenaires de la communauté éducative : enseignants, personnel ALAE et parents.

Une majorité de parents nous accorde leur confiance et nous voulions le rappeler et le souligner.

Cependant, nous constatons d'année en année une détérioration de plus en plus fréquente de ce lien de confiance si précieux.

Selon les enquêtes d'opinions régulièrement faites sur notre institution très souvent sollicitée pour corriger les maux de notre société, les incivilités, le non-respect des règles ne seraient pas suffisamment sanctionnés à l'école.

Les parents demandent plus d'autorité.

Or, on constate que les manquements aux valeurs de notre école sont discutés voire contestés aussitôt que des sanctions s'appliquent et les enseignants sont de plus en plus amenés à devoir s'expliquer et se justifier sur les décisions qu'ils ont choisi de prendre.

Les parents demandent plus d'autorité mais pour les autres...

Il est tellement important aujourd'hui de réussir et de se sentir « bien » à l'ECOLE.

Les craintes des familles de ne pas voir leur enfant entrer pleinement dans la société génèrent de l'anxiété et un besoin de s'assurer constamment que les bonnes décisions, les plus justes, les plus équitables ont été prises...

Alors on doute et on vient aussitôt nous questionner quand son enfant donne « sa version » d'une situation dans laquelle il a été mis en cause.

Par le dialogue, beaucoup de malentendus s'estompent et disparaissent.
Alors, nous dialoguons, nous expliquons et nous nous justifions...

Dans le « **Vivre Ensemble** » le mot « **ensemble** » signifie à **plusieurs**.

Les règles de vie en collectivité ne sont pas celles de la cellule familiale. Elles sont différentes car l'enfant évolue avec plusieurs autres, en grand groupe.

Aussi, au moment où le dialogue est devenu impossible, l'autorité doit s'imposer à l'école par un langage clair et direct.

Il ne s'agit plus de chercher à faire admettre des règles fixées et adoptées en amont.

Il ne s'agit plus de convaincre les élèves mais de les guider.

Les adultes de l'école sont des tuteurs pour mener vos enfants vers le Vivre Ensemble.

Ils leur apprennent à respecter chacune des valeurs précédemment citées en tenant compte de l'Autre qu'il faut apprendre à découvrir et à respecter même s'il est différent de nous, différent de nos habitudes familiales.

Pour réussir, toute la communauté éducative doit **travailler** ensemble et **en confiance** dans le respect des **spécificités de chaque partenaire** pour proposer un encadrement adulte cohérent sinon les enfants ne comprennent plus rien... ou comprennent vite qu'ils peuvent en jouer et en abuser.

Après avoir réfléchi sur la pertinence de nos remarques, nous, enseignants, avons choisi de consigner dans un procès verbal de conseil d'école cette évolution dans les rapports parents – enseignants car elle nous interroge et nous inquiète.

Après une longue discussion sur le sujet, les parents s'interrogent et proposent de rédiger une charte des parents d'élèves qui pourrait être donnée à signer en début d'année et/ou affichée à l'entrée de l'école avec le panneau « vivre ensemble » que l'école souhaite afficher également.

Les enseignants tiennent à souligner que quand ils parlent de confiance, il ne s'agit **pas de confiance aveugle** où les échanges ne seraient plus nécessaires ou possibles.

Dans le « Vivre Ensemble », **le dialogue avec les familles reste une priorité** essentielle de notre école et en aucun cas il ne s'agit de le remettre en cause.

Il faut au contraire le favoriser dans les situations qui le nécessitent et non pas pour revenir sur des querelles entre élèves dans le quotidien de la classe ou des récréations.

5) Classe transplantée des CE1/CE2 et CE2 :

La classe de Mme Fortuny et Mme Thomas partiront en classe découverte du 17 au 19 juin.

La classe de Mme Langlade ne participe finalement pas à cette classe découverte car un nombre trop important de parents n'ont pas souhaité que leur enfant parte. De plus, le prix final aurait été bien plus élevé car il aurait fallu un bus supplémentaire pour seulement quelques enfants.

Cette classe découverte est sur le thème de l'eau. Les activités prévues sont la pêche en montagne, une randonnée à la découverte des glaciers, des lacs et des tourbières, découverte du canal de la Neste et de l'eau dans le village d'Arreau.

La participation aux familles s'élève à 180 €/ enfant ; la coopérative participe aux kilomètres supplémentaires sur place soit environ 200 €.

3 accompagnateurs sont prévus, des animateurs sont sur place.

6) Bilan de la coopérative.

Dons et bénéfices des différentes manifestations organisées en 2018/2019 :

- APEB (pour rappel) : 784 €

- photos : 2540,45 € (1893,39 € en 2017/2018)

(à déduire 120 € à la maternelle pour les photos de fratries)

- semaine du livre : 275 € (301 € en 2017/2018)

- chocolats : 495,63 € (611,83 € en 2017/2018)

Soit au total : 3975, 08€ pour la coopérative(3498, 31 €en 2017/2018)

Avec la coopérative, nous avons décidé d'octroyer la somme de 10 € à chaque enfant pour les sorties scolaires du CP au CM2.

7) Actions pédagogiques menées et à venir.

Cycle2 :

CP	CP/CE1	CE1	CE1/CE2	CE2
	CE1 : centre de tri	centre de tri	CE1 : centre de tri	
Princesse Kofoni	Princesse Kofoni	Princesse Kofoni	Princesse Kofoni	
Muséum	Muséum	Muséum	Muséum	Muséum
Spectacle Mickie et Adie	Spectacle Mickie et Adie			
animation Ambassadeurs du tri	animation Ambassadeurs du tri	animation Ambassadeurs du tri	animation Ambassadeurs du tri	animation Ambassadeurs du tri
Visite circuit de l'eau dans le village	Visite circuit de l'eau dans le village	Visite circuit de l'eau dans le village	Visite circuit de l'eau dans le village	
Projet Migado	Projet Migado	Projet Migado	Projet Migado	Projet Migado
			Ginestou et Dépêche	EDF Bazacle
				Spectacle au TMP

Cycle 3 : sorties et interventions périodes 3,4 et 5

- *lundi 11 février : Animation n°2 de l'association Migado arrivée des œufs de saumons à l'école.
- *Vendredi 22/03 : piscine, test du savoir nager pour tous les CM1 de l'école à la piscine de Colomiers.
- *Semaine du 18 au 22 mars : danse projet artistique avec la compagnie « Unber Humber »
- *Vendredi 29/03 : Carnaval à l'école.
- *jeudi 4 avril : Journée culturelle à l'école
- *jeudi 11 avril : cité de l'espace CE2 et CM1
- *Jeudi 18/04 : Sortie journée à Toulouse Muséum d'Histoire Naturelle (pique-nique). CM1/CM2 et CM2
- *Sortie TMP Spectacle jeudi 14/03 à Pibrac CE2, CM1/CM2 , CM1 et CM2
- * En juin deux jours 3 et 4 au lac de Thoux st cricq Gers, avec voile, pêche, balade lacustre CM1 et CM2
- *Deux Sorties Bouconne à vélo sportives en juin CM1 et CM2
- *Intervention puberté le 07juin
- *journée Bazacle Toulouse le 16 mai avec CE2, CM1/CM2 , CM1 et CM2
- *Sortie journée collègue et cross en juin le 14 pour CM2
- *Intervention asf, association pour cross en mai
- *Intervention gendarmerie le 6 mai remise permis vélo

A déjà eu lieu :

- *Intervention des ambassadeurs du tri : Animation programmées entre le 11/03 pour CM2 les autres en février
- Intervention sang, intervention migado 1, intervention premiers secours
- Sortie spectacle musique Odyssud
- Sortie dépêche/ginestous
- Cinéma Colomiers pour Noël

8) Organisation de manifestations avec l'ALAE :

Carnaval le vendredi 29 mars

-15 h 15 : jugement de Mr Carnaval par les CM2. Les parents de cette classe sont invités à y assister. Nous tenons à limiter le nombre de spectateurs afin que les élèves restent audibles.

-15 h 30 : goûter (crêpes ou gaufres) préparé par les parents ou grands-parents.

Thème des déguisements : L'eau

ATTENTION : Il n'y aura plus d'ALAE à partir de 17h.

-17h30 : Défilé dans les rues départ devant l'école

- vers 18h30 Feu de joie de M. Carnaval

- 18h30 repas à la salle des fêtes

Si pluies diluviennes, chacun se rendra à la salle des fêtes par ses propres moyens.

Journée culturelle le 4 avril 2019 :

Les parents ont été ainsi sollicités pour organiser cette journée d'échange et de partage.

23 familles ont accepté d'offrir leur service et nous les en remercions.

Une réunion avec Nathalie Gouault (conseillère en langues du département) et les parents a eu lieu le mardi 12 mars pour mettre au point ce moment.

Cette journée culturelle se passera dans l'école. Des parents, aidés des enseignants mais aussi d'animateurs de l'ALAE, vont présenter des activités en différentes langues (chants, recettes, jeux...)

Mme Arteil nous a informés qu'il y a environ 10 à 12 cultures différentes sur l'école d'après un sondage mené l'année dernière.

Les élèves des différentes classes seront mélangés. Il y aura 16 groupes de 12 enfants qui feront 4 ateliers chacun durant cette journée et on finira par une activité commune où on se montrera ce que l'on a appris.

9) Point sur les travaux de la nouvelle construction.

La parole est donnée à Mme Taborski :

Problème dans les délais. Il est encore possible que les dates soient respectées. Le 17 avril la cantine devrait déménager. Peut-être faudra-t-il prévoir des repas froids les 18 et 19 avril. Le bâtiment F. Verdier devrait être détruit pendant les vacances (nécessité de 15 jours pour la démolition).

Le nouveau dortoir et une salle de classe seront mis à disposition de l'ALAE pendant un certain temps. L'entrée ALAE se fera par la rue latérale (petit portail). La cantine sera effective à la rentrée des vacances de Pâques.

La cour de la maternelle a été réalisée en partie. Il y aura une modification par rapport à la séparation avec la cour de l'élémentaire.

L'achat de grandes jardinières est prévu et pourrait matérialiser la séparation maternelle/élémentaire.

10) Demandes de travaux pour la rentrée.

Une liste a été établie et donnée en mairie en janvier.

Nous renouvelons notre demande pour changer l'ordinateur de direction, avoir une climatisation à l'étage, trouver une solution pour avoir une ventilation convenable dans la classe de Mme Thomas... en autres demandes.

Séance levée à 20h15 autour d'un apéritif offert par la mairie que nous remercions.

Mme Cecchetti

Mairie :

APEB :